

LES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE

« Hâte-toi lentement » !

Le « Glossaire des patois de la Suisse romande » semble accélérer la maturité de sa production. Un peu moins lentement et tout aussi sûrement que de coutume, il nous a offert cet automne (Editions Attinger, Neuchâtel) une nouvelle et juteuse récolte sous la forme d'un fascicule 39 qui arrive presque au terme de la... troisième lettre de l'alphabet. C'est dense, c'est à la fois instructif et divertissant, c'est savant sans être ennuyeux.

ALLANT de cloche à colonnette, ce fascicule consacre de vastes chapitres à l'emploi d'une série de termes dans la langue et le folklore romands : le clocher et la clochette, clore, le clos et la cloison, le clou et le clout, la coche et le coffre, le cœur et coeur, la coiffe et le coin, la colonne et ses trente-trois sens différents dans nos patois. Nous aurons l'occasion, une fois ou l'autre, de révéler la richesse et la saveur de ces études très poussées.

Sous le verbe *clocher*, on nous apprend que le jeu de cloche-pied consiste à aller le plus loin possible sans laisser retomber le pied qui est levé ; la règle autorise parfois à le tenir d'une main. Plusieurs jeux, outre la marelle, sont fondés sur la marche à cloche-pied ; dans tel village il s'agit de pousser une bille dans un creux avec le pied qui touche le sol, dans tel autre deux adversaires tentent de se faire tomber à terre à coups d'épaules. Pied qui cloche ne va pas vite ! On dit d'un homme capricieux qu'il est comme le chien de madame, il cloche quand il veut. Ce qui cloche ne va pas bien. Dans les Alpes vaudoises, clocher signifie se faner, s'étioler (en parlant des plantes), dépérir (en parlant des animaux) ou perdre la mémoire (en parlant des hommes). *Clocher* est plus courant que *boiter* dans nos dialectes.

Le nom de lieu *Cloître* existe à Lutry, à Bottens, à Nendaz, à Brot-Dessous. A Aigle, il rappelle le prieuré que possédait l'abbaye de Saint-Maurice. A Saint-Ursanne et à Cœuve, il indique la présence d'anciennes propriétés du couvent de Saint-Ursanne, tandis que ce même lieu-dit montre que le couvent de Lucelle avait de grands biens à Bressaucourt, à Buix et à Courtedoux. L'« Eau de la Cloître », à Saint-Maurice, alimente un lavoir adossé au mur de l'abbaye.

L'adjectif *clopat*, du latin *cloppu*, boiteux, fut employé comme sobriquet et donna leur nom à la famille neuchâtoise Clopet et à la famille Cloppet, éteinte vers 1880 à Leysin.

En Valais, la *coassée* désigne à la fois le coassement de la grenouille, le cri de la poule et les hauts cris des gens. *Cocagne* a fait naître des noms de lieux à Bussigny (Morges), à Ayent, à Montana et à Fuyens (Fribourg) ; un « an de cocagne » est une année de bonne récolte.

La *cocardie* peut être un insigne qu'on porte à une coiffure militaire (par exemple après le recrutement), un orne-

ment de cuivre placé sur une bride, un ruban plissé sur un « chapeau à falbala » (dans l'habillement de la mariée d'autrefois à Hérens, avec la robe de mi-laine, le tablier et le foulard de soie) ; c'est aussi le sapin décoré qu'on met sur la charpente d'une maison après la pose de la poutre faîtière ou une espèce de « bricelet » valaisan fait en forme de trèfle avec des fers spéciaux ; une « vieille cocarde » est une femme âgée qui prétend s'attifer comme une jeune ; « prendre par les cocardes », c'est saisir par les oreilles pour donner une correction ; en botanique, la rose trémière et la pivoine sont connues en Valais sous le nom de *cocardie*.

Cocarder signifie mettre une cocarde ou être enrubanné. Un *cocardier* est un fanfaron, le prétendant d'une jeune fille, un bon vivant qui aime boire et s'amuser ; mais ce terme a aussi un sens injurieux.

Le *cocatri*, mot attesté en français jusqu'au XVII^e siècle et désignant dans la légende un œuf pondu par un coq d'où doit naître un serpent, a donné son nom à la famille de *Cocatrix*, originaire de Savoie et valaisanne dès 1690. Signalons en passant que le cochon est un emprunt récent au français : cet animal se nomme *çayon* en patois romand. La *cocquière* fut à Lausanne un plateau d'étain servant à mettre les œufs sur la table.

Venu du français familier de la fin du siècle passé, notre *coco* est un drôle d'individu, un mauvais sujet, un personnage ridicule, un jeune galant ; un « joli coco » est celui qui s'est mis dans une situation fâcheuse. Mais c'est aussi, en langage enfantin, un œuf ou un bonbon en forme de pilule, ou encore le cheval : « faire les cocos » à un enfant, c'est le faire sauter sur ses genoux.

Passons rapidement sur le *coffin* (étui de la « molette » à aiguiser), que les faucheurs romands ne connaissent que sous son nom patois de *covâ*, pour arriver au *coffre*. Ce meuble en forme de caisse et fermé par un couvercle plat (nos « arches » et « bahuts » en sont des variantes) servait aux XV^e et XVI^e siècles au transport des effets dans les voyages et expéditions militaires ; on y déposait plus tard l'argent et les objets précieux et, remplaçant ses ferrures par des sculptures, le coffre devint un meuble d'intérieur. On y met aujourd'hui du linge, des vêtements, de la vaisselle, voire les fruits secs ou les graines. Coffre trop rempli fait sauter le couvercle !

Si *quiet* et *quète* sont vieilliss en fran-

çais, ils restent bien vivants en patois romand... comme en anglais. Ces adjectifs indiquent la tranquillité et le calme, ou encore la sagesse en parlant d'une femme. On dit à Evolène que le fendant est un vin qui vous laisse quiet ; aux Marécottes, les eaux quètes font des ravages quand elles sont dérangées. A propos du coing, ce fruit trop méconnu : il n'y en aura pas s'il pleut le premier mai. A Genève, le *coïu* est une petite bille à jouer ; le *bidot* (grosse bille de verre) vaut vingt *coïus*.

Le *col*, chez nous, désigne la partie de la cheminée à bascule en bois qui dépasse le toit, ou bien le fanon de la vache ; un *col-bique* est un faux col à bouts pointus. Comme d'autres dialectes gallo-romands, nos patois continuent le genre féminin de *colchique* qui exista en français jusqu'au XVIII^e siècle.

La *colère* a donné les expressions « avoir colère » (être fâché), « faire colère » (mettre en rage), « porter colère » (être rancunier). Suivant les régions, on peut être blanc, rouge, vert ou noir de colère. Une vieille colère est une colère tenace. On dit d'une personne ayant mauvaise réputation qu'elle est « un restant de la colère de Dieu ». Un bélior ou un taureau châtré qui a une colère attrape un coup de sang et crève ; une colère de coq est une violente colère. Croyances : celui qui rêve de serpents aura une colère ou fera une mauvaise rencontre ; quand l'oreille gauche tinte le matin, on fait une colère l'après-midi.

Au Locle, on jouait à la *colinette*, jeu de cache-cache avec une place que les joueurs frappent lorsqu'ils ont échappé au poursuivant ; celui-ci « donne la colinette », c'est-à-dire sa langue au chat, quand il renonce à chercher les joueurs cachés. Ce mot, qu'on retrouve en Lorraine, dérive de Colin (Nicolas) tout comme *colin-mailard*. Autrefois, le *collard* était un collier de chien ou un carcan ; cet héritier du latin *collare* est vieilli. De même, le *collaret* fut un col d'habit et le *collatin* une pèlerine ou une pièce du joug de l'animal de trait.

A propos de *collecte*, disons que les moines du Grand-Saint-Bernard en faisaient une de moût dans le vignoble chaque année ; la Suisse romande a gardé mieux que la France le mot *collecteur*, homme chargé d'une collecte. Le *collège* s'applique non seulement à l'école secondaire, mais aussi à la maison d'école primaire : il a été à l'école à côté du collège, dit-on d'un ignorant.

Le *Collige* fut à Nyon une redevance féodale, semblable au *colliage* de Chambéry au XVI^e siècle. Chose étonnante, la *colline* n'est pas un petit sommet dans les Alpes fribourgeoises et vaudoises, mais un vallon ou une combe. Et terminons par le *colonel*, qui désigna à Fribourg... un chef de bohémiens !

Ch. M.